



Refus d'indemnisation suite à un vol vestiaire boîte de nuit

Par **Pascal Dubaele**, le **14/04/2018** à **15:20**

Bonjour comment allez-vous?

Je suis récemment allé dans une boîte de nuit et le matin en rendant mon ticket ... plus de blousone.

Dans mon blouson il y avait mes clés et mon passeport. Le gérant m'a demandé de lui apporter des preuves (factures) pour faire marcher l'assurance. Le problème est que je n'ai pas du tout de facture du blouson et que je ne suis pas en mesure d'en récupérer une.

La loi dit que le gérant est tenu de m'indemniser. Parle-t-on de son assurance ou dans le cas ou son assurance ne marche pas (car pas de facture), dois je insister pour le remboursement voir porter l'affaire devant un tribunal de proximité? J'ai vu une dame dans le même cas que moi qui a obtenu gain de cause devant le juge.

Merci